

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut Droit et santé  
IDS

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris Descartes  
Institut National de la Santé et de la Recherche  
Médicale – INSERM

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Stéphanie Porchy-Simon, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Institut Droit et Santé
<b>Acronyme de l'unité :</b>	IDS
<b>Label demandé :</b>	UMRS
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	1145
<b>Nom du directeur (2017-2018) :</b>	M <sup>me</sup> Anne LAUDE et M. Didier TABUTEAU
<b>Nom du porteur de projet (2019-2023) :</b>	M <sup>me</sup> Anne LAUDE et M. Didier TABUTEAU

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** M<sup>me</sup> Stéphanie PORCHY-SIMON, Université Jean Moulin Lyon 3

**Experts :**

- M<sup>me</sup> Sabine BOUSSARD, Université Paris-Nanterre
- M. Eric FOURE, Université de Lille (représentant des personnels d'appui à la recherche)
- M. Jean-Philippe LHERNOULD, Université de Lorraine (représentant du CNU)
- M. Bruno SPIRE, INSERM (représentant des CSS INSERM)

**Conseiller scientifique représentant du Hcéres :**

MARC PICHARD

**Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :**

M<sup>me</sup> Corinne ALBERTI, INSERM

M<sup>me</sup> Marie-Pascale MARTEL, INSERM

M. Stefano MARULLO, Université Paris-Descartes

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut Droit et Santé (IDS) a été créé, à la demande du conseil d'orientation stratégique de l'Université Paris Descartes, en 2005, puis reconnu comme équipe d'accueil en 2010. Il a été labellisé par l'INSERM le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Il a été dès l'origine localisé au centre universitaire des Saints-Pères (45 rue des Saints-Pères, Paris), ce qui lui a permis de développer les liens avec les chercheurs en sciences de la santé de l'Université et d'asseoir sa pluridisciplinarité. Il dispose de locaux de 160 m<sup>2</sup>.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

La direction de l'unité est assurée par les professeurs Anne LAUDE et Didier TABUTEAU.

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2\_1 Droit

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Droit de la santé, politiques de santé, assurance maladie, protection sociale, droit comparé

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	10	13
Maîtres de conférences et assimilés	11	13
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	3 (2,5 ETP)	3 (2,5 ETP)
<b>TOTAL personnels permanents en activité</b>	<b>24</b> <b>(23,5 ETP)</b>	<b>29</b> <b>(28,5 ETP)</b>
<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	3	

Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	1	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	0	
Doctorants	20	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>24</b>	
<b>TOTAL unité</b>	<b>48</b> <b>(47,5 ETP)</b>	

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'Institut Droit et Santé est une unité de recherche ayant pour objet de développer des regards croisés et pluridisciplinaires sur l'ensemble des questions juridiques posées par le droit de la santé entendu de manière très large.

Sa production scientifique apparaît soutenue, cohérente et de très bonne qualité. Elle pourrait atteindre l'excellence si l'IDS venait à renforcer sa politique de publication à l'international.

Cet institut a développé des liens tout à fait remarquables avec l'environnement, fondés sur une politique très volontariste dans ce domaine.

L'implication dans la formation à la recherche paraît excellente, notamment à l'égard des doctorants dont les activités sont soutenues et l'encadrement très fort.

L'organisation de la vie de l'unité repose sur un fonctionnement pragmatique et informel qui a, jusqu'à aujourd'hui, toujours permis de satisfaire les objectifs visés mais pourrait fragiliser l'unité dans l'avenir en cas d'évolution de sa structuration (restructuration, augmentation du nombre de ses membres, succession de l'équipe de direction). L'IDS peut toutefois compter sur une équipe administrative aux effectifs satisfaisants et au fonctionnement efficace.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

